

De : [Jocelyne Asselin](#)
A : [Jocelyne Asselin](#)
Objet : FNEEQ-CSN | ERRATUM: AVIS DE CONVOCATION: conseil fédéral extraordinaire (vendredi 3 septembre 2021 à 9 h 30) en visioconférence
Date : 17 août 2021 10:33:17
Pièces jointes : [Lettre de créance multiple Délégation FRATERNELLE CF 2021-09-03.pdf](#)
[CF1-ODJ-03-09-2021_extra.pdf](#)
[2021-09-03_CF1_extra_Proposition S-2 référée par le 33e congrès.pdf](#)
[CF1_2021-09-03_Copie de Del-conseil FED A2021.pdf](#)
[2021-09-03_CF extra_Guide_zoom_reales_procedures.pdf](#)
[Lettre de créance multiple Délégation OFFICIELLE CF 2021-09-03 v2.pdf](#)
Importance : Haute

ERRATUM : Veuillez plutôt utiliser la lettre de créance pour la délégation OFFICIELLE jointe au présent courriel. Cette version peut être complétée à l'écran.

Merci !

Le 17 août 2021

À TOUS LES SYNDICATS DE LA FNEEQ
AUX MEMBRES DU BUREAU FÉDÉRAL ET DES COMITÉS
À TOUS LES SALARIÉ-ES DE LA FÉDÉRATION

**OBJET | AVIS DE CONVOCATION | CONSEIL FÉDÉRAL EXTRAORDINAIRE en visioconférence Zoom
(3 septembre 2021 à 9 h 30) – Réunion no 1**

Bonjour à toutes et à tous,

Par la présente, vous êtes convoqué-es à une réunion extraordinaire du conseil fédéral qui se tiendra en visioconférence Zoom, le vendredi 3 septembre 2021 (à 9 h 30). Vous trouverez un projet d'ordre du jour en pièce jointe et le texte de la proposition S-2 référée par le 33^e Congrès.

Nous incluons le **Guide des procédures d'une réunion à distance via Zoom**, utilisé lors du dernier congrès; nous suivrons les mêmes procédures pour le conseil, compte-tenu de la taille de l'instance. Nous vous invitons fortement à consulter [à l'avance](#) ce document en pièce jointe, et à accorder une attention particulière à la première étape qui y est mentionnée quant à l'envoi de vos lettres de créance. En voici un extrait :

ÉTAPE 1 - LETTRES DE CRÉANCE (syndicat)

Comme à l'habitude pour les conseils fédéraux, chaque syndicat devra remettre des lettres de créance pour ses délégués et déléguées officiels et fraternels afin de confirmer à l'avance la composition de sa délégation.

Note: Étant donné la nature de la réunion, aucun changement à la composition des délégations ne sera permis durant celle-ci.

Nous demandons aux syndicats de [faire parvenir les lettres de créance d'ici le lundi 30 août 2021 à 17 h](#) afin de faciliter le processus d'inscription.

Cette étape est un préalable absolu à l'étape 2 du Guide. (À **NOTER** que les membres du bureau fédéral, des comités et les invité-es procèdent directement à l'étape 2, soit l'inscription sur zoom)

